

Les troubles musculosquelettiques au cours du télétravail en Tunisie

1^{er} Auteur : Salma Bouden, Assistante Hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie

Autres auteurs, équipe:

- Sara Mahjoub, résidente en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie
- Leila Rouached, Assistante Hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie
- Aicha Ben Tekaya, Professeur principal hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie
- Ines Mahmoud, Professeur principal hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie
- Raoudha Tekaya, Professeur principal hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie
- Saidane Olfa, Assistante Hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie
- Cheikhrouhou Leila, Chef de service et Professeur principal hospitalo-universitaire en rhumatologie, service de rhumatologie, Hopital Charles Nicolle, Tunis, Tunisie

Introduction:

L'une des préoccupations qui a émergé avec l'essor du télétravail est l'ascension de la prévalence des troubles musculosquelettiques (TMS).

L'objectif de notre étude est de déterminer la prévalence des TMS au cours du télétravail ainsi que leurs facteurs favorisants et de comparer ces résultats par rapport au travail en entreprise.

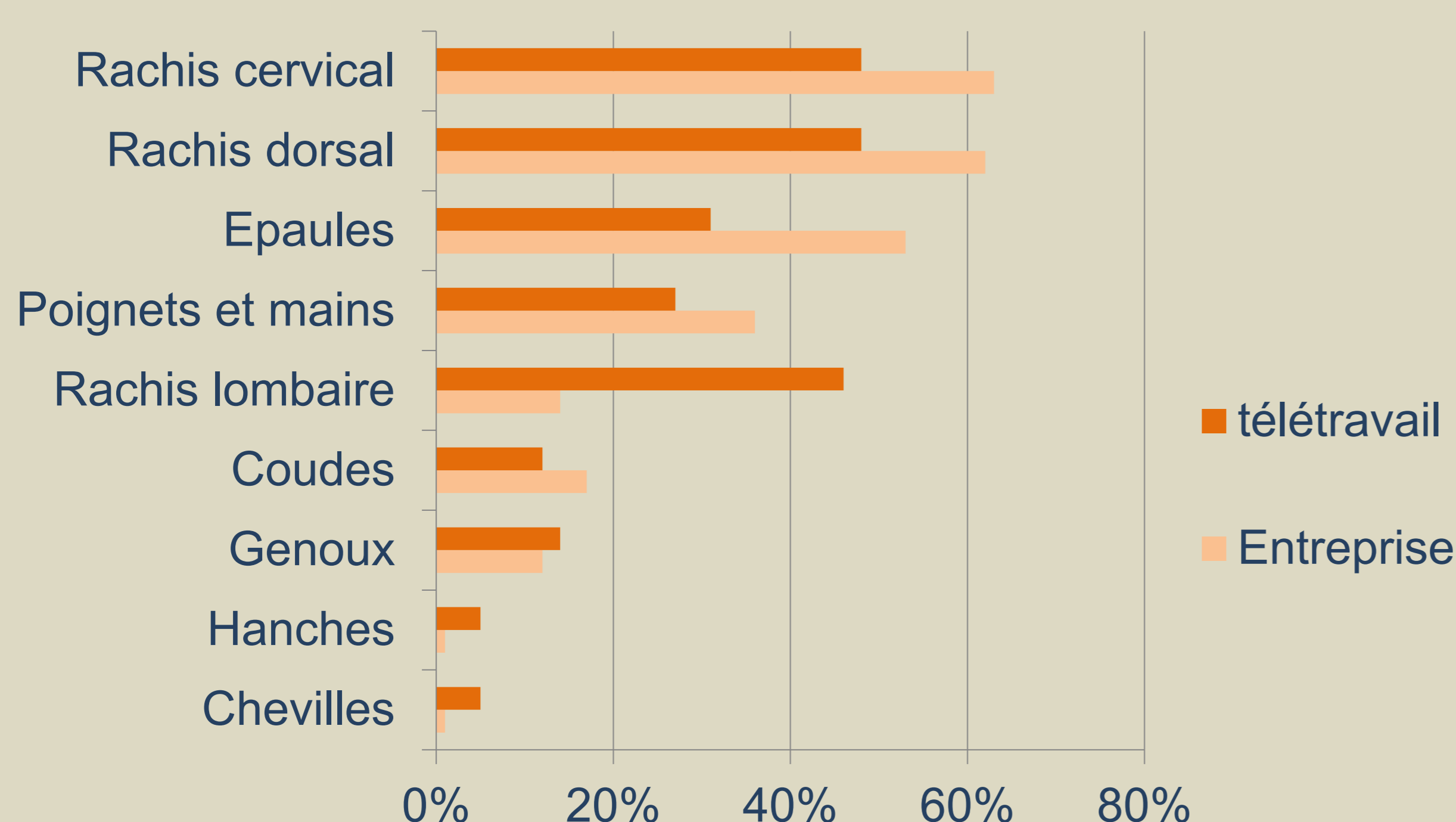
Patients et méthodes:

Il s'agit d'une étude transversale incluant des personnes pratiquant du télétravail, ayant accepté de répondre anonymement à un questionnaire en ligne comprenant des questions relatives aux données sociodémographique et cliniques d'une part et relatives au travail en entreprise comparé au télétravail. La prévalence des TMS était évaluée par le questionnaire Nordique.

Résultats:

- ❖ Cinquante-huit personnes dont 27 femmes et 31 hommes, âgés en moyenne de 33 ans [21-55] ont été incluses dans l'étude.
- ❖ La prévalence globale des TMS était de 63,8% au cours du travail en entreprise versus 48,3% au cours du télétravail.

Répartition des TMS selon la région anatomique



- ❖ Trente-trois personnes ont déclaré que leur entreprise ne leur fournissait aucun dispositif de télétravail (une chaise de bureau dédiée, un bureau dédié, un clavier, une souris...).
- ❖ Les personnes qui pratiquaient du sport étaient de 25 (43,1%) au cours du travail en entreprise et de 22 (37,9%) au cours de télétravail.

Comparaison entre le télétravail et le travail en entreprise

	Travail en entreprise	Télétravail
Durée moyenne de travail (en mois)	72	10
Durée moyenne de travail par jour (en heures)	7,5	6,79
Nombre de jours de travail par semaine	4	3
Nombre de pauses par jour	3	3
Temps de pause estimé par jour (en min)	58	35

Au cours du télétravail, la présence de TMS était:

- ❖ Significativement liée au nombre de jours travaillés par semaine ($p=0,033$, $r=0,136$)
- ❖ Inversement corrélée à la pratique du sport ($p=0,045$, $r=0,01$).

La survenue de TMS n'était pas corrélée à:

- ❖ L'âge ($p=0,159$)
- ❖ Le nombre de pauses par jour ($p=0,210$),
- ❖ Le niveau de stress perçu ($p=0,09$)
- ❖ Le degré de satisfaction des travailleurs ($p=0,391$)
- ❖ IES dispositifs fournis par l'entreprise au travailleurs pour assurer le télétravail ($p=0,711$).

Conclusion:

Notre étude souligne la fréquence des TMS aussi bien durant le travail à l'entreprise qu'au télétravail. Les facteurs liés à leur survenue étaient le nombre d'heures élevés de télétravail par jours, l'absence de dispositifs ergonomiques adéquats et la non pratique du sport. D'autres études doivent être conduites afin de mieux caractériser les facteurs incriminés dans leur survenue.